

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 5 mai deux mille vingt et un (2021) à compter de 8 h 30 à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 5 mai 2021
HEURE : à compter de 8 h 30
LIEU : 40, avenue Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

FINANCES

3. Avis de motion d'un règlement d'emprunt.
4. Dépôt du projet de règlement décrétant un emprunt de 1 403 000 \$ et une dépense de 1 403 000 \$ pour la réalisation d'un développement domiciliaire à l'est de la rue Beupré.

TRAVAUX PUBLICS

5. Autorisation d'octroi de mandat pour le prolongement des services municipaux – développement résidentiel secteur rue Beupré.
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, ce 4^e jour de mai 2021.


Kathleen Bossé, greffière, OMA